

Objet : Appel à cotisation et à dons pour le Comité de Soutien

A toutes et à tous,

Condamné en septembre dernier à huit ans de prison par la Cour d'Assises de l'Ardèche, Jean Paul DEGACHE - instituteur injustement poursuivi pour viols répétés plusieurs années durant, dans la classe et en présence de tous les élèves – a été remis en liberté conditionnelle après 52 jours de détention à la prison de PRIVAS.

La mobilisation de plusieurs centaines de personnes en sa faveur n'est peut-être pas étrangère à ce que nous aimerions considérer comme une étape au travers d'un procès équitable vers la reconnaissance définitive d'une innocence qu'il ne cesse de clamer.

Un procès en appel aura lieu dans quelques mois et des frais importants vont encore devoir être engendrés pour sa défense. A ce titre, nous nous permettons de solliciter des cotisations et des dons pour pouvoir atteindre les objectifs que nous nous sommes donnés.

Si la cotisation annuelle a été fixée par la dernière A.G. à cinq Euros minimum par personne, nous attendons aussi des versements libres – selon les possibilités de chacun.

Merci de bien vouloir faire parvenir vos don et cotisation par chèque à l'ordre de :

Comité de Soutien à J.P. DEGACHE Gilbert RISSON Praclos 07340 PEAUGRES mel : gilbert.risson@wanadoo.fr
--

A réception de votre règlement, nous pourrons vous faire parvenir un reçu. Pour ce faire, il serait souhaitable de nous joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse exacte.

En ce début d'année, permettez-nous de souhaiter à toutes et à tous une Bonne et Heureuse année 2008, et formulons le souhait qu'elle voit la réussite dans nos efforts pour que soit enfin reconnue l'innocence de Jean-Paul DEGACHE. **NE JAMAIS LACHER**

Aidez-nous également à trouver d'autres adhérents : contactez-les ou donnez-nous leurs coordonnées.

Pour plus d'informations, se référer au site www.avecjpdegache.fr

Le bureau

Papillon à retourner à Gilbert RISSON – Praclos – 07340 PEAUGRES : chèque à l'ordre de : Comité de Soutien (Vous pouvez regrouper les membres de votre famille ou groupe d'amis sur le même envoi mais merci de bien vouloir remplir un papillon pour chaque personne cotisante).

NOM :

Prénom :

Adresse Postale :

Téléphone :

E-mail :

Je verse ma cotisation annuelle 2008: euros

Je participe à un versement de solidarité :euros total :..... Euros

Signature

Adhésion au Comité de soutien à Jean-Paul Degache

Le 14 septembre 2007, la Cour d'Assises de l'Ardèche condamne l'instituteur Jean-Paul Degache âgé de 57 ans à 8 années de prison alors qu'il a proclamé son innocence jusqu'à la dernière minute.

Les témoignages de ses collègues instituteurs et d'une partie de ses anciens élèves ainsi que la maquette de la salle de classe qui attestaient son innocence n'ont pas été retenus puisque Jean-Paul était déjà condamné par avance.

Nous désirons la vérité, puisqu'une nouvelle fois depuis 1997 nous constatons des variations dans les témoignages. Nous devons également apporter tout notre soutien et toute notre aide à Jean-Paul .

Nous invitons donc tous ceux qui partagent ce point de vue à soutenir cette démarche :

- **en signant ce document et en adhérant (5€ minimum) au Comité soutien à Jean-Paul Degache.** À retourner à Gilbert RISSON Praclos 07340 PEAUGRES
- ou sur le site informatique qui prendra la place du blog

site www.avecjpdegache.fr

NOM, Prénom	Qualité ou Profession	Adresse + E-mail	Signature